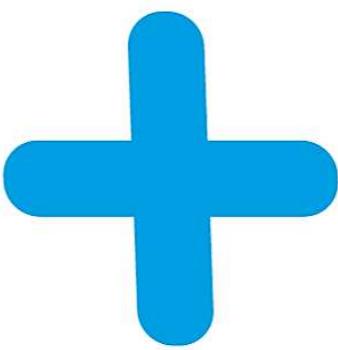


A partir du 1er janvier 2023

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

Juste vidés, pas emboîtés les uns dans les autres !
et hop sans sac dans le bac !



Emballages
en métal



Briques
alimentaires



Bouteilles,
flacons en plastique



Tous
les papiers



Emballages
en carton

NOUVEAU *

